



Edito :

« Les orientations prises par la Municipalité portent leurs fruits »

Comme chaque année, le Conseil Municipal, à l'occasion du vote du budget de la commune, a sollicité Mr LE MOIGNE, Trésorier de la Perception de Friville-Escarbotin pour réaliser et commenter un rapport financier et fiscal de l'année écoulée concernant la Commune de Bourseville.

Dans cet éditorial, je voulais vous faire part de sa conclusion pour l'exercice 2016 :

«Les orientations prises par la Municipalité portent leurs fruits.

La maîtrise des charges, la stabilité des produits de fonctionnement grâce à une hausse acceptable de la fiscalité, permettent d'obtenir une CAF (capacité d'autofinancement) en nette progression contribuant ainsi au financement des investissements.

La dette, renégociée, est en décroissance.

L'ensemble de ces éléments contribue au rétablissement des équilibres financiers et permet à la Commune de sortir de la zone d'alerte ».

Ce rapport ne peut que nous réjouir et motive l'équipe municipale en place à persévérer dans cette voie....

Bien entendu, nous n'oublions pas les Boursevilloises et Boursevillois qui contribuent également à ce redressement et je tenais à vous en remercier vivement.

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Intervention du Trésorier Mr Le Moigne	page 3
Conseil municipal	pages 4 à 7
A vos agendas	page 8
Ch'coin Picard	page 9
Les images	pages 9 à 12

A l'affiche : « Serge, le cycliste » inauguré sur le massif du Bout d'Amont



Chacun a pu s'en rendre compte, la commission fleurissement, animée par Dany Dubuc, a notamment travaillé depuis un an à l'embellissement du massif du « Bout d'Amont », route de Vaudricourt. A l'automne dernier, l'idée a germé, en plus du fleurissement, d'animer ce massif par une oeuvre d'art, avec le thème d'un cycliste stylisé proposé par D Dubuc. C'est naturellement que la commission s'est adressée à Monsieur Henri Thomas, bien connu pour sa compétence dans le travail du métal, qui a bien voulu accepter de relever le défi. C'est ainsi que tout l'hiver, Mr Thomas a travaillé sur ce projet. Au fil du temps, il a pris forme, il a pris des couleurs, et est finalement devenu cette oeuvre prête à être mise en place, baptisée par Mr Thomas « Serge » le cycliste, en souvenir d'un personnage portant ce prénom, circulant à vélo et ayant vécu à Bourseville. L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 29 Avril dernier, par Jean Michel Flachet, Maire de Bourseville, en présence des Adjointes et membres du Conseil municipal, de la Commission fleurissement, et naturellement de Mr Thomas et de ses proches, ainsi que Grégory Leboeuf qui a apporté son concours. Mr Thomas a été vivement félicité et remercié pour cette réalisation par le Maire et toute l'assistance. Une plaque souvenir, réalisée par les Ets Duret, a été posée. Pour longtemps, le cycliste « Serge » va montrer aux Boursevillois et aux personnes de passage la direction, qui, au-delà de la route de Vaudricourt, est celle de notre belle côte Picarde que l'on peut apercevoir de notre commune.....



Hiver 2016 Le cycliste a pris forme après de longues heures de travail, tout en métal soudé.



La peinture est faite : Serge est prêt pour le voyage au Bout d'Amont



C'est l'heure de l'inauguration !



Avec la Commission fleurissement

Intervention du Trésorier, Mr Le Moigne

Le Maire a remercié le Trésorier d'avoir accepté l'invitation du Conseil pour venir présenter son analyse sur la situation financière de la commune, comme chaque année.

Pour l'année 2016 :

	<u>Commune</u>	<u>Département</u>
Concernant les recettes principales de fonctionnement : (Montant en € par habitant)		
<i>Ressources fiscales =></i>	364	352
<i>Dotations et participations =></i>	227	244
Concernant les dépenses principales de fonctionnement : (Montant en € par habitant)		
<i>Charges générales =></i>	158	179
<i>Charges de personnel =></i>	235	227
Concernant les recettes principales d'investissement : (Montant en € par habitant)		
<i>Dotations =></i>	18	30
<i>Recettes liées aux emprunts =></i>	0	31
<i>Subventions d'équipement =></i>	18	32
Concernant les dépenses principales d'investissement : (Montant en € par habitant)		
<i>Dépenses d'équipement =></i>	133	213
<i>Remboursement lié aux</i>		
<i>Emprunts et autres dettes =></i>	94	43

Evolutions des dotations =>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
	105 323	100 352	86 699	73 931

Evolution de la CAF nette : 2015 => - 16 944€ 2016 => + 42 965€

Evolution de la dette =>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
	1 287 102	1 226 160	1 160 696	1 092 540

Les intérêts de la dette =>	35 864	30 864	44 308	34 217
---------------------------------------	--------	--------	--------	--------

Le résultat est déficitaire de – 140 051,49€ en section d'investissement et en excédent de 113 525,06€ en section de fonctionnement, cependant compte tenu des résultats reportés de 2015 **l'excédent global 2016 est de 404 781,44€.**

Le fond de roulement représente donc 404 781€ au 31/12/2016 soit 561€ par habitant pour la Commune contre 535€ par habitant pour la moyenne départementale.

La trésorerie se situe à 364 554€ au 31/12/2016 soit un an de dépenses de fonctionnement réelles, situation très bonne.

Conclusion : Les orientations prises par la Municipalité portent leurs fruits.....

Avant de quitter la séance, Le Maire a vivement remercié en son nom et au nom du Conseil le Trésorier de son intervention, de sa disponibilité et de ses conseils et que nous ne manquerons pas de le solliciter à différentes occasions.

Conseil Municipal du 23 avril 2017

Présents : Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Hédin, Dubuc, Caux, Richard, Cantrelle, Duret et Mmes Roques, Holleville, Migeot.

Absentes excusées : Mmes Guillot, Lenfant (pouvoir à Mr Delbarre)

Absente : Mme Boucher

Compte rendu du Conseil municipal du 23 février 2017 :

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

Le Maire intervient pour modifier l'ordre du jour de la réunion, en ajoutant une délibération à prendre concernant la création d'un emploi.

Mme Géraldine Holleville est désignée secrétaire de séance.

Compte de gestion 2016 :

Le compte de gestion correspond à la traduction du compte administratif de la Commune dans les opérations comptables de la Trésorerie.

Mr Dumont indique que les vérifications ont été faites avec le trésorier et qu'il y a cohérence entre les deux comptes, compte administratif et compte de gestion.

Il est donc procédé au vote du compte de gestion, approuvé par 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Compte administratif 2016 :

Le Maire rappelle que pour le compte administratif, il ne peut lui-même présider la séance ni prendre part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Sur proposition du Maire, Mme Roques est désignée comme présidente de séance. Cette dernière rappelle que les comptes de 2016 ont été examinés en détail en réunion de commission de finances élargie à tous les conseillers le 20 avril dernier.

Mr Dumont présente les chiffres globaux du compte administratif 2016 :

Reports 2017

Section de fonctionnement: Dépenses => 384 197,77€		Recettes => 497 722, 83€	
Report 2015 fonctionnement :		Recettes => 244 755, 50€	
Totaux cumulés	:	=> 742 478, 33€	+ 359 404,94€
Section d'investissement : Dépenses => 166 478,36€		Recettes => 26 426, 87€	
Report 2015 investissement :		Recettes => 185 704, 50€	
Totaux cumulés	:	=> 212 131, 37€	+ 45 376,50€
Résultats cumulés	: Dépenses=> 550 676,13€	Recettes => 954 609,70€	

Le compte administratif est adopté par 12 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Budget 2017

Avant de laisser Mr Dumont présenter en détail le budget 2017 à l'ensemble des conseillers, le Maire intervient afin de rassurer sur le montant global du budget (1 693 329,27€) qui est artificiellement gonflé par le jeu des écritures concernant la renégociation du dernier emprunt.

Le Maire rappelle également, que les résultats du compte administratif 2016 sont proches de ceux qui avaient été présentés lors de la réunion publique du 10 mars dernier et pense que l'année 2017 en termes de résultats sera proche de 2016.

Mr Desprez souligne que les effets des renégociations des emprunts commencent à produire leurs effets et qu'il y aura encore un prêt à renégocier cette année.

Mr Dumont présente le budget primitif 2017 :

Section de fonctionnement	: Dépenses => 841 693,94€	Recettes => 482 289,00€
Report 2016 fonctionnement :		Recettes => 359 404,94€
Totaux cumulés	:	=> 841 693,94€
 Section d'investissement	 : Dépenses => 851 635,33€	 Recettes => 806 258,83€
Report 2016 investissement :		Recettes => 45 376,50€
Totaux cumulés	:	=> 851 635,33€
Résultats cumulés	: Dépenses=> 1 693 329,27€	Recettes => 1 693 329,27€

Concernant les différentes dotations de l'Etat, nous subirons à nouveau une baisse de l'ordre de 10 000€ et nous percevrons pour la dernière année, la dotation de péréquation de compensation de l'ordre de 21637€.

Mr Desprez rappelle que la renégociation du dernier emprunt, permettra de faire une économie de l'ordre de 17000€, concernant la facture de la FDE, nous remboursons cette année, la dernière tranche, soit 44380€.

Mr Dumont donne la liste des différents investissements prévus pour l'année 2017, tels que :

- Tondeuse, Adaptations des locaux publics (Mairie, école), camion benne, démolition du local club, vidéo surveillance, Monument funéraire, etc., pour un montant d'environ 100 000€.

Ces investissements seront subventionnés en partie par la CCV (fonds de concours) et le conseil départemental à hauteur de 30%.

Le Maire rappelle que nous attendons avec impatience, la position de la CVV concernant la compétence voirie pour les années à venir et selon les décisions prises à ce sujet, nous prendrons des orientations concernant les travaux de voirie dans notre Commune.

Concernant les charges du personnel, le Maire justifie une légère hausse pour 2017 par rapport à 2016, pour les raisons suivantes :

- Rattrapage des hausses de salaire, non appliquées en 2016 pour Sébastien et Elisabeth (1800€) et Mr Taubert en contrat d'avenir sur 12 mois contre 6 l'an dernier.

Le Maire demande au conseil de voter favorablement le budget proposé par la commission des finances.

Le budget 2017 est approuvé par 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers.

Vote des taux d'imposition 2017

Le Maire rappelle, l'exposé fait par Michel Desprez en 2015, pour combler le déficit (100 000€) afin d'équilibrer nos comptes avant la fin de notre mandat et par conséquent, la décision d'augmenter les taux d'imposition de 4% par an sur 3 années.

Comme l'a souligné Mr Le Moigne lors de son intervention, les taux restent malgré tout dans la fourchette basse des Communes de la CCVI.

Les taux soumis au vote sont :

TH : 20,79% TFB : 16,03% TFNB : 36,60% CFE : 19,34%

Les nouveaux taux d'imposition sont adoptés par 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Contribution SIAEEV

Le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal que le syndicat du SIAEEV a fixé à 16 132€ le montant de la contribution de la Commune pour 2017.

L'assemblée communale conformément aux dispositions des articles L 5212-19, L 5212-20 et L 2331-3 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décide le recouvrement de la totalité de la somme en centimes syndicaux.

Le montant n'en sera donc pas porté au budget communal mais figurera seulement, pour mémoire, dans la délibération portant vote de centimes, accompagnant le budget primitif.

La décision est adoptée à l'unanimité

Suppression et création d'un poste

Suite à la réussite aux examens de la fonction publique de Florence Lecanu, le Conseil décide de supprimer le poste d'adjoint technique territorial à temps partiel (30h hebdomadaire) et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps partiel (30h hebdomadaire).

Le Conseil félicite Mme Florence Lecanu.

La décision est adoptée à l'unanimité

Clôture SIER

Suite à la dissolution du SIER NORD VIMEU par arrêté préfectoral du 24/02/2014, il convient de prendre en compte les résultats 2016 de la Commune, l'intégration de la quote part des résultats de clôture du syndicat, à savoir -276,51€ en investissement et + 1124,38€ en fonctionnement.

La décision est adoptée à l'unanimité

Vidéo surveillance

L'enregistreur de la vidéo surveillance du centre socioculturel ne fonctionnant plus, Le Maire propose de le remplacer, le coût de l'opération s'élève à 1500€ TTC.

La décision est adoptée à l'unanimité

Monument funéraire

Le Maire rappelle que nous avons prévu dans notre programme, la réalisation d'un jardin du souvenir dans le cimetière de la Commune et propose d'y mettre une stèle sur le site. Le devis établi par les Ets Carbonnier s'élève à 2200€ TTC.

La décision est adoptée à l'unanimité

Participation aux voyages scolaires

Le collège « La rose des vents » sollicite financièrement les Communes pour les enfants qui participent aux voyages scolaires à l'étranger.

Mr Richard signale que bon nombre de Communes participent et que nous pourrions faire de même.

Le Maire lui fait remarquer que c'est la question qui est posée ce soir et qu'il a même anticipé en prévoyant au budget 2017 un montant 500€.

Le Maire propose de donner 50€ par enfant, soit un montant global de 500€.

La décision est adoptée à l'unanimité

Tarifs ALSH

Mme Roques propose de revoir les tarifs concernant l'ALSH selon les directives de la CAF :

< 800€ → 13€/semaine

Entre 800 et 1500€ → 20€/semaine

> 1500€ → 22€/semaine

Mme Roques nous fait part de son inquiétude pour recruter un(e) directeur (trice) car il y a peu de personnes diplômées sur le marché. Un seul contact pour ce poste et peu de jeunes ayant leurs BAFA au dernier Forum de l'emploi à Friville.

Le temps presse et sans directeur (trice) nous ne pouvons pas envisager d'aller plus loin, le Maire annonce qu'il faudra peut être donner une rémunération supérieure pour faire venir une personne qualifiée.

Concernant les tarifs proposés, la décision est adoptée à l'unanimité

Boîte à livres

Mr Desprez relance la réalisation d'une boîte à livres, Mr Delbarre informe que la piste pour une cabine téléphonique semble possible et attend une réponse sous peu. Le Maire souligne que le sujet dure depuis trop longtemps et que nous devons impérativement trouver une solution.

Abribus

Mr Duret demande des nouvelles concernant l'abribus prévu près de la cité, le Maire n'a pas pu rencontrer Mme Poulain lors de sa dernière venue à Bourseville et doit la revoir normalement cet été, affaire en cours...

Divers

Mr Richard fait remarquer qu'il serait sans doute plus judicieux lors de la réunion publique d'ouvrir le débat avec la population après chaque chapitre, plutôt que dérouler l'ensemble des sujets et ouvrir ensuite le débat. Le Maire n'y voit pas d'inconvénient et proposera cette formule lors de la prochaine réunion en Mars 2018.

Mr Richard informe qu'il est plutôt défavorable pour un regroupement pour notre école primaire et estime que le niveau d'éducation dans les conditions actuelles est satisfaisant, nos écoliers ont plutôt une bonne réputation au collège. Le Maire lui rappelle que le nombre d'enfants est passé de 63 à 42 (rentrée 2017) en 3 ans et que certains parents s'inquiètent des 4 niveaux par classe et mentionne que les enseignants sont plutôt favorables pour un regroupement.

Mr Richard fait remarquer que c'est bien de sensibiliser les habitants de la Commune sur les produits phytosanitaires, mais la Commune en utilise encore !

Le Maire reconnaît que nous avons récemment utilisé les produits phytosanitaires, mais la loi nous autorise à écouler nos stocks, ensuite nous n'utiliserons plus ces produits, sauf dans les endroits encore autorisés.

Mr Richard pense que lors de la prochaine manifestation « le feu de la St Jean » prévu fin juin, il serait préférable de proposer une restauration avec des produits locaux plutôt que de faire venir un « camion pizza », le sujet sera étudié lors de la prochaine réunion de la commission des fêtes le 13 mai prochain.

Mr Richard propose que la Commune puisse louer les barnums, ce qui rapporterait un peu d'argent et rappelle qu'il est bien dommage que ces barnums ne soient pas notre pleine propriété.

Mr Richard demande si la Commune est responsable de l'état de sa voirie et mentionne un problème rencontré par un automobiliste dans la cavée de Tully, Mr Delbarre répond qu'il y a bien un panneau de signalisation. Dans ce cas précis, le Maire se renseigne de la responsabilité de la Commune.

Mr Delbarre informe qu'à ce jour les trous dans la cavée de Tully ont été rebouchés et nous avons utilisé 6 tonnes de macadam.

Mr Richard signale qu'une dame habitant « Grande rue » serait en difficulté et aurait besoin que la commune lui apporte un soutien. Le Maire informe que nous prendrons rapidement contact avec cette personne afin de comprendre sa situation.

Mme Roques informe que la commission de fleurissement a prévu quelques aménagements en mobilier à l'extérieur de la Mairie.

A vos agendas :

- Jeudi 25 mai → Méchoui organisé par les Sapeurs-pompiers
- Vendredi 26 mai → 3^{ème} fête des voisins, rue de Belloy chez Mr et Mme Dumont
- Dimanche 28 mai → Concert à l'église (Asso. Notre Dame des Anges)
- Dimanche 11 et 18 juin → Elections Législatives
- Jeudi 15 juin → Réunion publique sur le PLUI
- Vendredi 30 juin → Feu de la St Jean
- Vendredi 14 Juillet → Barbecue organisé par la Commission des fêtes
- Samedi 29 juillet → Soirée Moules frites organisée par les Sapeurs-pompiers

Ch'coin Picard

Aujourd'hui, nous allons nous intéresser à l'appellation, en picard bien sûr, des vents qui soufflent à Bourseville :

Le vent d'Ouest, Nord -Ouest : « Ch'vint d'mer » (le vent de la mer)

Le vent de Sud, Sud -Est : « Ch'vint d'France » (le vent de France)

Le vent de Sud, Sud-Ouest « Ch'vint d'in bos » (le vent d'en bas)

Le vent de Nord, Nord- Est « Ch'vint d'amont » (le vent d'amont)

oo



AG de l'Association « Le Bel Age »

le 16 mars 2017



AG de l'association « Notre Dame des Anges »

le 27 mars 2017

Dimanche 2 Avril 2017 à Bourseville : Congrès Cantonal des anciens combattants ACPG- CATM

C'est sous un soleil printanier que s'est déroulé le Congrès Cantonal des Anciens combattants. Après des séances de travail à Vaudricourt, tous se sont regroupés à Bourseville : Messe, Honneurs rendus aux morts de tous les combats , prise de parole par Mr Dentin , remise des médailles en présence de Mr Flachet, Maire de Bourseville, et Mr Hénocque, Maire de Vaudricourt.

Mrs Julien Boulenger et Christian Martel ont été décorés du Mérite Fédéral. Mr Roger Toussart a également été récompensé. Le défilé s'est acheminé vers le Centre socio culturel, où a été servi un apéritif offert par les 2 municipalités sous un chapiteau, avant le repas au Centre socio culturel.





Soirée théâtre le 8 avril 2017 avec la troupe « *l'Avenir Croisien* » organisée par la Municipalité



Ateliers de Pâques

animés par L'Association « Lire à Bourseville »



Chasse aux œufs le 12 avril 2017

organisée par les délégués des parents d'élèves
« Lire à Bourseville » et la Commission des fêtes



Marche et VTT organisés le 23 avril par l'Association « AVBS »



Journée du Souvenir en mémoire des victimes de la Déportation le 30 avril 2017



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



A.G. de l'Amicale des Sapeurs-pompiers le 29 avril



Bourseville Infos est réalisé par la commission communication.
Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site : www.mairie-bourseville.fr IPNS